

À ma demande, M. Ted Lee, conseiller juridique au ministère des Affaires extérieures et ancien ambassadeur du Canada en Afrique du Sud, a effectué dans la région une mission d'évaluation des domaines dans lesquels les compétences du Canada pourraient être mises à contribution.

Sur la base de ses recommandations, et en vue des négociations futures, nous avons déjà financé des réunions regroupant l'équipe juridique de l'ANC et des avocats spécialistes des droits de l'homme en Afrique du Sud. Nous avons également octroyé une importante subvention au Centre des études de droit appliquées en vue de conférences portant sur les grandes questions constitutionnelles et permis à deux spécialistes canadiens des affaires constitutionnelles de participer à un important séminaire qui aura lieu au cours du mois. Nous cherchons d'autres moyens de jumeler d'autres experts avec la Commission de réforme du droit en Afrique du Sud.

L'enseignement, la formation et l'expérience professionnelle à donner aux Noirs sud-africains est un autre domaine où l'aide du Commonwealth est essentielle. L'ultime succès d'une Afrique du Sud non raciale repose sur la capacité des Noirs et des Blancs d'exercer un pouvoir politique et économique. L'exploitation économique est au coeur de l'apartheid et, généralement parlant, les Noirs sud-africains ont été privés de l'expérience de diriger des industries et des entreprises. La possibilité d'exercer leur leadership au sein de la fonction publique leur a également été refusée. Durant les entretiens que nous avons eus à Lusaka, M. Mandela a convenu avec moi que des programmes additionnels étaient nécessaires de toute urgence afin de donner aux dirigeants noirs potentiels - que ce soit dans l'industrie ou la fonction publique - l'expérience pratique indispensable pour diriger de grandes entreprises dans les secteurs public et privé.

La question de l'apartheid a toujours été au premier plan des préoccupations du Commonwealth. Lorsque l'Afrique du Sud s'est retirée du Commonwealth en 1961, le premier ministre du Canada, John Diefenbaker, a promis que l'on conserverait toujours l'espoir de son retour au sein de cette famille, une fois l'apartheid démantelé.

Cet espoir n'a jamais faibli. L'Accord de Gleneagles, l'Accord de Nassau, le Groupe de personnalités éminentes du Commonwealth sur l'Afrique du Sud, les réunions des chefs de gouvernement du Commonwealth à Vancouver et à Kuala Lumpur, l'adhésion de la Namibie à la famille du Commonwealth, enfin les travaux de ce Comité n'ont fait que renforcer cet espoir. Le renforcer non seulement en tant que signal pour les Sud-Africains qui aspirent à un avenir dans un pays non racial et démocratique, mais aussi parce nous savons pertinemment combien une Afrique du Sud libre enrichirait notre famille et le monde en général.